



Des experts du CHU de Rouen répondent à vos questions

LE DON D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES Parlons-en !

**Le Pr Nathalie RIVES, responsable du centre d'Assistance Médicale à la Procréation
CECOS du CHU de Rouen et présidente des CECOS
et le Dr Pierre DI PIZIO, référent du don de gamètes au CHU de Rouen
répondent à vos questions jusqu'au mardi 21 novembre à avidexperts@chu-rouen.fr**

Chaque année, près de 3 500 nouveaux couples souffrant d'une infertilité médicale s'inscrivent pour bénéficier d'un don de gamètes (ovocytes et spermatozoïdes).

Qu'est-ce qu'un don de gamètes ?

Le don de gamètes regroupe le don d'ovocytes et de spermatozoïdes. Il concerne les couples en âge de procréer qui doivent recourir à une assistance médicale à la procréation soit parce que l'un des conjoints souffre d'une infertilité diagnostiquée sur le plan médical, soit parce qu'il existe un risque de transmission d'une maladie particulièrement grave à l'enfant ou à l'un des conjoints.

En 2015 en France, 540 femmes ont donné des ovocytes (+8 % vs 2014) et 255 hommes ont donné des spermatozoïdes (+7 % vs 2014), permettant ainsi la naissance de 1 227 enfants.

Qui peut être donneur ? Comment effectuer un don ? Qu'en est-il de l'anonymat et des frais ? Autant de questions auxquelles nos experts vont vous répondre.

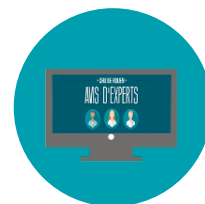
> Consultez la page Facebook de la Fédération Française des CECOS « CECOSfedé »



Écoutez nos experts dans l'émission
Les experts de France Bleu Normandie (100.1), mardi 7 novembre de 9h à 9h40.
Posez vos questions en direct au
02 35 07 66 66.



Posez également vos questions
à avidexperts@chu-rouen.fr jusqu'au
mardi 21 novembre.



Rendez-vous sur www.chu-rouen.fr
à partir du **mardi 28 novembre** pour
découvrir les réponses de nos experts !